

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N°003/AAMI/MINTOUL/2025 DU 30 DÉCEMBRE 2024 POUR LA RÉALISATION D'UNE ENQUETE SUR LES RETOMBÉS TOURISTIQUES DE LA CAN 2021 DANS LES VILLES DE YAOUNDÉ, DOUALA, BAFOUSSAM, LIMBÉ ET GAROUA

1. Contexte

L'objectif principal de cette enquête statistique est d'évaluer l'impact de l'organisation de la CAN TotalEnergies 2021 sur le secteur touristique dans les villes hôtes (Yaoundé, Bafoussam, Garoua, Douala et Limbé). Il s'agit de mesurer comment cet événement majeur a influencé les flux touristiques, les performances des infrastructures et les activités connexes. L'objectif ultime est de fournir des données fiables et exploitables pour orienter les politiques publiques et privées en faveur d'un développement durable et stratégique du tourisme au Cameroun.

Pour atteindre cet objectif principal, l'enquête se décline en plusieurs objectifs spécifiques :

Analyser les flux touristiques générés par l'événement :

Quantifier le nombre de visiteurs nationaux et internationaux ayant participé à l'événement ;

Évaluer la durée moyenne de séjour des visiteurs et leur répartition géographique dans les villes hôtes ;

Identifier les profils des visiteurs (supporters, professionnels, journalistes, etc.) et leurs motivations de voyage.

Mesurer les performances des infrastructures hôtelières et d'hébergement :

Examiner le taux d'occupation des hôtels, des appartements meublés et d'autres types d'hébergement durant l'événement ;

Évaluer les revenus générés par ces infrastructures et leur impact sur le secteur hôtelier local ;

Recueillir les retours des gestionnaires d'hôtels et d'hébergements sur la qualité et la capacité de leurs services.

Recueillir les perceptions des visiteurs et des parties prenantes :

Mesurer la satisfaction des visiteurs quant à la qualité des services touristiques, de l'organisation et de la sécurité ;

Identifier les forces, faiblesses et opportunités pour améliorer l'expérience touristique lors des prochains grands événements.

Évaluer l'impact médiatique et promotionnel de l'événement :

Étudier comment la couverture médiatique internationale de la CAN a influencé l'image du Cameroun en tant que destination touristique ;

Identifier les retombées promotionnelles sur la valorisation du patrimoine culturel et naturel du Cameroun.

Proposer des recommandations stratégiques :

Formuler des pistes d'amélioration pour maximiser les retombées économiques et touristiques des futurs grands événements ;

Orienter les politiques et stratégies en matière de tourisme événementiel.

2. Objectif

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt à l'intention des cabinets d'études ou de groupements de consultants associés, qui désirent participer à la pré-qualification pour l'opération sus indiquée sur financement du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2025.

3. Remises des offres

Le dossier de candidature, rédigé en français ou en anglais, doit être remis en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marqués comme tels, sous pli fermé et scellé au Ministère du Tourisme et des Loisirs, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics, Porte 210, au plus tard le 30 janvier 2025 à 12 heures avec la mention :

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N°003/AAMI/MINTOUL/2025 DU 30 DÉCEMBRE 2024

**POUR LA RÉALISATION D'UNE ENQUETE SUR LES RETOMBÉS
TOURISTIQUES DE LA CAN 2021 DANS LES VILLES DE YAOUNDÉ,
DOUALA, BAFOUSSAM, LIMBÉ ET GAROUA**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le 30 janvier 2025 à 13 heures, dans la salle 119, 1er étage de l'immeuble abritant les services du Ministère du Tourisme et des Loisirs sis à l'immeuble Rose. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix.

Publication des résultats

Les cabinets d'Etudes ou Groupement de Consultants Associés retenus seront informés par voie de communiqué officiel.

4. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :

Volume 1 (Dossier Administratif)

Le ‘‘Volume 1’’ comprend les documents administratifs suivants en originaux ou copies certifiées conformes (selon les cas), datées de moins de trois (03) mois :

PIECE N°	DESIGNATION
A.1	Une lettre de motivation timbrée et dûment signée du candidat

A.2	Le Registre du Commerce et du Crédit Immobilier ou la preuve d'une existence légale
A.3	L'attestation de non faillite délivrée par le greffe du TPI du domicile
A.4	L'attestation de conformité fiscale
A.5	l'attestation d'immatriculation fiscale

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'une des pièces suscitées entraînera l'élimination du candidat.

Volume 2 (Dossier Technique)

La liste du personnel d'encadrement

Le consultant devra fournir une équipe d'experts disposant des compétences, des qualifications et de l'expertise adéquate ainsi que du dévouement nécessaire à la réalisation des objectifs du projet.

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation de l'étude est le suivant :

- Un Chef de Mission : Ingénieur statisticien économiste avec au moins huit (08) ans d'expérience dans le domaine des statistiques;

- Un Expert statisticien avec au moins cinq (05) ans d'expérience dans les projets similaires;
- Un Spécialiste en analyse, gestion et suivi/évaluation des projets avec au moins cinq (05) ans d'expérience dans les projets similaires;
- Un Spécialiste en tourisme avec au moins trois (03) ans d'expérience dans la promotion et le développement du tourisme.

Le consultant pourra joindre à son équipe d'autres spécialistes en tant que de besoin en fonction des compétences jugées nécessaires.

Le candidat fournira la liste de son personnel accompagnée des pièces suivantes datées de moins de trois (03) mois :

- un CV daté et signé par le concerné ;
- la copie certifiée et conforme du diplôme le plus élevé de chaque personnel ;
- la définition des postes proposés pour chaque personnel.

Les références du cabinet d'études

Le cabinet d'études ou le groupement de consultants associés produira la liste de ses références dans les domaines similaires.

Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence devra être justifiée par le procès-verbal de réception provisoire ou définitive des prestations réalisées (photocopies) y compris la photocopie des première et dernière pages du contrat enregistrée y afférent.

Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le candidat devra indiquer et justifier les moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession, nécessaires à la réalisation de l'étude. A cet effet, il produira une liste de matériel ci-après :

- moyens logistiques, moyens de communications, etc.... avec justification de la propriété (photocopie certifiée des factures) ;
- moyens techniques et matériels avec justification de la propriété ;
- la liste du matériel informatique et bureautique (micro-ordinateur, imprimante, scanner, logiciels, photocopies, etc....).

N.B : Toute fausse déclaration entraînera la disqualification

immédiate de l'offre du candidat.

5.Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- dossier administratif ou technique incomplet ou non-conforme ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- note technique inférieure à 75 points sur 100.

Critères d'évaluation

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

- personnel : 50 points ;
- références : 40 points ;
- moyens matériels : 05 points ;
- présentation du dossier : 05 points.

Grille d'Evaluation

I. PERSONNEL/50 POINTS			
N°	DESIGNATION	POINTS POSSIBLES	Entreprises
	Liste des experts (42 PTS)		
A	Chef de Projet : Ingénieur statisticien économiste (13 points)		
1	CV daté et signé : 1.5 point		
2	Diplôme certifié (au moins BAC+5) (En l'absence de diplôme, attribuer la note de 0 à toutes les rubriques suivantes) : 2 points		
3	Qualification (nombre de projets à *financement public auquel ce personnel a participé en qualité d'expert supérieur ou égale à 2) : 3 points		
4	Expérience en tant que Chef de mission (au moins 1 projet) : 2.5 points		
5	Expérience au moins huit (08) ans dans le domaine des enquêtes statistiques : 3 points		

6	Attestation de disponibilité pour ce projet : 1 point			
B	Expert statisticien (12 points)			
1	CV daté et signé : 02 points			
2	Diplôme d'ingénieur en statistiques (au moins BAC+3) certifié : 2.5 points			
3	Qualification (nombre de projets à financement public auquel ce personnel a participé en tant qu'expert supérieur ou égale à 1) : 3 points			
4	Expérience au moins cinq (05) ans dans le domaine du tourisme ou des loisirs: 3 points			
5	Attestation de disponibilité pour ce projet : 1.5 point			
C	Spécialiste en analyse, gestion et suivi/évaluation des projets (10 points)			
1	CV daté et signé : 2 points			
2	Diplôme du premier ou du second cycle universitaire relatif à la gestion des projets (au moins BAC+3) certifié (En l'absence de diplôme, attribuer la note de 0 à toutes les rubriques suivantes) : 03 points			

	Qualification (nombre de projets à financement public auquel ce personnel a participé en qualité d'expert supérieur ou égale à 1) : 2.5 points			
3	Expérience au moins cinq (05) ans dans le domaine : 1.5 points			
4	Attestation de disponibilité pour ce projet : 1 point			
D	Professionnel en tourisme (07 points)			
1	CV daté et signé : 1 point			
2	Copie certifiée conforme du Diplôme (au moins BAC) (En l'absence de diplôme, attribuer la note de 0 à toutes les rubriques suivantes) : 1 point			
3	Expérience dans le domaine du tourisme ≥ 3 ans (évaluer sur la base les documents justificatifs joints): 1.5 points			
4	Nombre de productions effectuées et relatives à la promotion du tourisme et/ou des loisirs au Cameroun ≥ à 02 (évaluer sur la base des pièces justificatives jointes): 2.5 points			

5	Attestation de disponibilité pour ce projet : 1 point			
	Personnel d'appui (8 pts)			
E	Responsable Administratif et Financier (4 pts)			
1	CV daté et signé : 1.5 point			
2	Diplôme en gestion certifiée : 1.5 point			
3	Qualification (nombre de projets à financement public auquel ce personnel a participé supérieur ou égale à 1) : 1 point			
F	Secrétaire (2 pts)			
1	CV daté et signé : 0.5 point			
2	Diplôme en secrétariat certifiée : 0.5 point			
3	Qualification (nombre de projets à financement public auquel ce personnel a participé supérieur ou égale à 1) : 1 point			
G	Chauffeur (2 pts)			
1	Copie certifié conforme du permis de conduire : 1 point			
2	C.V daté et signé: 1 point			
TOTAL I				
II. REFERENCES/40 POINTS				

N°	DESIGNATION	POINTS POSSIBLES	Entreprises
A	Références dans le domaine des enquêtes statistiques	20 pts	
1	Premier projet (10 pts)		
a	Photocopie du procès-verbal de réception provisoire ou définitive ou de l'Attestation de Service Fait		
b	Photocopies des première et dernière pages du contrat enregistré y afférent		
2	Deuxième projet (10 pts)		
a	Photocopie du procès-verbal de réception provisoire ou définitive ou de l'Attestation de Service Fait		
b	Photocopies des première et dernière pages du contrat enregistré y afférent		
B	Références dans le domaine du tourisme et/ou loisirs	20 pts	
1	Premier projet (10 pts)		
a	Photocopie du procès-verbal de réception provisoire ou définitive ou de l'Attestation de Service Fait		

b	Photocopies des première et dernière pages du contrat enregistré y afférent			
2	Deuxième projet (10 pts)			
a	Photocopie du procès-verbal de réception provisoire ou définitive ou de l'Attestation de Service Fait			
b	Photocopies des première et dernière pages du contrat enregistré y afférent			
TOTAL II				

III. MOYENS MATERIELS/05 POINTS

N°	DESIGNATION	POINTS POSSIBLES	Entreprises
A	Moyens logistiques et transport (02 pts)		
-	photocopie certifiée des factures/carte grises		
-	Preuve de l'appartenance ou de location couvrant au moins la période de la prestation		
B	Moyens techniques et matériels (1.5 pts)		
-	photocopie certifiée des factures		

-	Preuve de l'appartenance ou de location couvrant au moins la période de la prestation			
C	la liste du matériel informatique et bureautique (1.5 pts)			
-	photocopie certifiée des factures			
-	Preuve de l'appartenance ou de location couvrant au moins la période de la prestation			
TOTAL III				

IV. PRESENTATION DU DOSSIER/05 POINTS

N°	DESIGNATION	POINTS POSSIBLES	Entreprises
1	Nombre d'exemplaires des offres suffisant (03)		
2	Séparation des pièces par des intercalaires de couleur		
3	Lisibilité de pièces		
4	Pièces classés dans l'ordre annoncé dans les sommaires		
5	Les onglets		
	TOTAL IV		
TOTAL GENERAL/100			Entreprises

Critères de qualification

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à 75 (soixante-quinze) points sur 100 (cent), et qui auront présenté un dossier administratif complet et conforme seront retenus.

YAOUNDE Le 30-12-2024

Le MINISTRE D'ÉTAT

MAIGARI BELLO BOUBA